

Résidences à la Page



Occitanie
Livre & Lecture



Édito

Dispositif crucial dans le soutien à la création, les résidences participent à un travail de développement culturel autour de la littérature. Mais qu'est-ce, au juste, qu'une résidence d'auteur ? Quels en sont les cadres, les fonctions, les effets sur les publics et sur les écrivains eux-mêmes ?

S'il faut distinguer la diversité des formes de résidences, en fonction de leurs objectifs et de leurs présupposés, il est évident qu'elles visent toutes à donner aux auteurs les conditions matérielles nécessaires et propices à l'écriture. Toutes les études menées (Bernard Lahire, Emmanuel Négrier, Gisèle Sapiro) confirment que les activités connexes - dont la résidence - constituent une ressource économique des plus importantes.

À la fois lieu de sociabilité et de mise en réseau, la résidence est par ailleurs une initiative qui favorise la circulation des auteurs et des idées, participe à l'activité d'un territoire et l'enrichit.

L'agence Occitanie Livre & Lecture, la Région et la Drac Occitanie ont un rôle fondamental dans le développement de tels projets. Au-delà de la volonté d'encourager la création et de soutenir les professionnels de la chaîne du livre les plus fragiles en raison de leur statut, il s'agit de faire de cette région Occitanie un lieu qui attire et inspire la production littéraire et artistique.

Le recensement effectué par l'agence en juillet 2018 a permis de repérer les structures implantées, de rendre compte de leur diversité et de la vitalité de leurs actions.

Cette brochure se propose de réinterroger le concept de résidences d'auteurs, à l'heure où de nouveaux modèles ne cessent de se développer et d'en mesurer les enjeux à la fois politiques, culturels et territoriaux. Elle souhaite faire émerger les lignes de force qui font la singularité de notre territoire. Elle donne la parole à des spécialistes, des responsables de structures, des auteurs, des chercheurs et des institutionnels et tous s'accordent à dire que la résidence a un impact considérable à la fois sur la création littéraire et sur les publics.

Le défi étant d'éviter tout risque d'instrumentalisation et de trouver un juste équilibre entre projet de création et action culturelle.

SERGE REGOURD, *président d'Occitanie Livre & Lecture, président de la Commission Culture de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée*

sommaire

4



UN TEMPS DE RÉSIDENCES

6



ENJEUX DES RÉSIDENCES
D'AUTEURS POUR LES
POLITIQUES PUBLIQUES

7



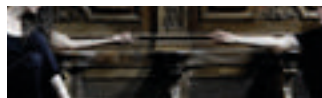
RÉSIDENCES EN OCCITANIE

10



« ON N'ÉCRIT PAS HORS
SOL. »

12



ENCRER UN TERRITOIRE

14



EXPÉRIENCES SINGULIÈRES

16



LE TEMPS C'EST DE
L'ARGENT

18



AILLEURS... CHEZ SOI EN
OCCITANIE

Illustration de couverture

Jérémie Fischer

Auteur-illustrateur diplômé de l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, Jérémie Fischer travaille pour la presse et l'édition de livres illustrés, en particulier avec les éditions Magnani et l'auteur Jean-Baptiste Labrune avec lesquels il réalise les livres illustrés *L'éléphouris*, *Le Veilleur de Nuit* et *Les contes de Petit Duc*. Ils fondent ensemble la revue littéraire et dessinée *pan* en 2013. Son attrait pour les techniques d'impression, en particulier la sérigraphie l'amène à collaborer avec l'atelier Co-op (réalisation du livre animé *Alphabet* en 2013 et de la série d'estampes *Route Jaune* en 2015). Il mène en parallèle de nombreux projets de médiation et, depuis 2014, un travail autour du papier découpé qui a fait l'objet d'un *Recueil n°7* aux éditions Magnani en 2016.

Une commande artistique pour la couverture de cette brochure lui a été demandée à l'automne 2018 alors qu'il était en résidence à Aspet (31), lors du festival « La Halte nomade du livre jeunesse ».

Un Temps de Résidences

NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES TYPOLOGIES

Les résidences d'écrivains constituent de formidables outils au service de la création, de la médiation et de la diffusion de la littérature contemporaine. Articulées autour de la présence d'un auteur sur un territoire - accueilli par une structure ou une collectivité pour une durée déterminée - elles permettent d'inventer et d'élaborer des projets singuliers adaptés aux besoins des auteurs et à la spécificité des lieux et des territoires sur lesquels ils se déploient.

Une histoire de résidences

Les résidences, dans leur forme contemporaine, apparaissent en France au début des années 80. C'est en effet à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon¹ que sont nées les premières résidences d'écrivains, formalisées, contractualisées et soutenues par les financeurs publics. D'une durée d'un an, elles ont pour objectif de donner aux auteurs les moyens de poursuivre leur travail de création, tout en leur permettant de collaborer aux projets de la structure. Elles visent aussi à rompre leur isolement en leur permettant de rencontrer d'autres artistes. Le modèle s'est ensuite assoupli pour donner naissance à la bourse d'auteur-résident du CNL², qui permet à des CRL³, des Offices du livre, des collectivités ou des associations d'accueillir des auteurs pour des périodes de deux à douze mois⁴. Celle-ci a servi de modèle aux collectivités territoriales et locales pour proposer leurs propres crédits de résidences.

Le concept de résidence a donc une histoire : des pratiques historiques présentent des caractéristiques, des composantes que l'on retrouve dans nos résidences contemporaines. Ainsi, les dimensions de déplacement, de formation de l'artiste, de soutien à la création sont déjà présentes dans le tour de France des compagnons au Moyen Âge, puis dans le Tour d'Italie, au 16^{ème} siècle. Dès l'Antiquité, les artistes se déplacent pour répondre à une commande précise, pour tel temple, tel monument. La « résidence » des sculpteurs ou architectes dans telle ou telle ville n'est pas une fin en soi, mais une solution pour réaliser une œuvre. Elle n'en génère pas moins, déplacement de l'artiste, échanges et rencontres, circulation et influences des styles.

Le dispositif résidentiel, tel qu'il se met en place dans les années 80, se révèle vite particulièrement efficace pour produire des réponses pertinentes à de nombreuses problématiques, qu'elles soient artistiques et culturelles, sociales ou territoriales.

1. Sous l'impulsion de la Maison du livre et des mots et du Centre National des Lettres
2. Centre national du livre
3. Centres régionaux du livre
4. Puis de un à trois mois, depuis la réforme des aides du CNL de 2015.

On assiste ainsi à un développement et une diversification progressive des projets, des formes et des formats afin de les adapter à de multiples contraintes, objectifs et enjeux. C'est ainsi qu'à l'orée des années 2000, le terme de « résidence » recouvre une telle multitude de projets si différents qu'on ne sait plus trop de quoi on parle. « La résidence » devient la forme paradigmatique de l'action publique dans le champ artistique et culturel.

Penser/classer

Cette situation appelle deux remarques :

- D'une part, un constat extrêmement positif : il appert que le nombre de lieux désirables d'inviter des auteurs et de soutenir la création littéraire contemporaine est très important. Il n'est pour s'en convaincre que d'observer les projets développés chaque année en Occitanie, leur qualité et leur diversité, rendues visibles par l'enquête menée par Occitanie Livre & Lecture (cf. p. 7).
- D'autre part, se pose une question terminologique et définitionnelle : doit-on conserver un terme unique pour qualifier une telle diversité de projets, au risque de ne plus savoir de quoi on parle ou faut-il adapter la terminologie afin d'identifier cette pluralité de propositions ?

Il n'est pas ici question de légiférer. Ce serait assurément vain. *In fine*, ce sont les usages et les dispositifs de financements publics qui les conditionnent, qui décident.

Ainsi, même s'il est plus que probable que les usages continuent de privilégier le terme de « résidence », il nous semble nécessaire de proposer une réflexion terminologique à visée analytique et pédagogique : nommer pour savoir de quoi l'on parle, identifier et rendre visible la diversité des modèles et projets, puis les classer en établissant une typologie.

Des Projets Adaptés aux contraintes et Enjeux des Lieux et des Auteurs

On observe que l'évolution des politiques publiques, la raréfaction des financements de la culture, la détérioration des conditions de vie des écrivains et la difficulté croissante pour ces derniers à vivre de leur « métier d'auteur », rendent plus que jamais nécessaire le soutien à la création littéraire.

Le fait que l'immense majorité des auteurs exercent un « second métier », et peuvent aussi avoir une charge de famille ou une vie sociale qui les empêchent de s'absenter plusieurs mois,



impose de concevoir des dispositifs plus souples que le « modèle CNL », et complémentaires de celui-ci⁵. Les lieux qui les accueillent et les territoires sur lesquels se déploient les projets ont également leurs propres contraintes.

Il est donc aujourd'hui impératif de (re)trouver la possibilité de proposer des dispositifs adaptés aux conditions et aux enjeux des auteurs et des lieux, de construire des modèles complémentaires de soutien à la création (et à la médiation) en se donnant la liberté d'inventer, d'imaginer. L'enjeu majeur consiste à adapter les formats, les rythmes, les modalités d'accompagnement et de présence, tout en conservant une bonne tenue des projets, une grande exigence dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Plasticité, souplesse, adaptation des projets sont des conditions indispensables, qui supposent de bien connaître l'environnement, de réfléchir aux enjeux et aux objectifs que l'on se donne. Co-construire, co-élaborer avec l'auteur et les partenaires en n'oubliant jamais que l'auteur et la création doivent rester au cœur du projet.

Proposition de typologie

Cette typologie a pour but d'identifier les différents dispositifs et de pouvoir choisir en fonction des objectifs et des contraintes de l'ensemble des personnes impliquées dans le projet.

Elle se fonde sur le choix de critères (principaux, secondaires) qui en déterminent la structure. Nous aurions ainsi pu choisir de l'organiser selon la nature des lieux organisateurs (collectivité locale, structure dédiée à la littérature, lieux patrimoniaux...), les types de financements ou les modes d'hébergement. Mais il nous semble que c'est la composante temporelle, qui constitue la dimension essentielle d'une résidence. Qu'est-ce, en effet, qu'une résidence, sinon du temps et des moyens pour créer ?

Du point de vue temporel, nous pouvons donc distinguer deux⁶ grandes catégories dans les dispositifs de soutien à la création :

- Les **résidences**, qui requièrent la présence en continu de l'auteur pour une durée de un à six mois. Elles présentent l'avantage de permettre une immersion de l'artiste sur un territoire pour une durée relativement longue, et d'offrir ainsi un temps de création continu, hors des préoccupations quotidiennes liées à la vie professionnelle ou familiale. Elles sont la plupart du temps réservées à des auteurs provenant d'autres régions sur un territoire particulier.

5. Entendu comme la présence en continu d'un auteur dans un lieu pour une durée de 1 à 3 mois.

6. Nous n'évoquerons pas ici les séjours, qui impliquent la présence d'artistes sur les territoires pour des durées trop courtes (moins d'un mois) pour que l'on puisse parler de résidences, ni les bourses, qui n'impliquent aucune présence des auteurs sur un territoire particulier.

- Certains lieux proposent aux artistes un temps de présence fractionné : par exemple, quelques jours par mois pendant une période de quatre à douze mois. Les termes de **compagnonnages**, **d'auteurs associés** ou de **résidences associatives** semblent tout à fait appropriés pour qualifier ces projets, qui permettent aux lieux d'accueillir également des auteurs de la région, sur une amplitude temporelle plus importante que celle des résidences.

La répartition du temps au sein des projets permet d'affiner cette typologie. L'équilibre entre création et actions culturelles opère une distinction entre les **résidences de création**, où l'intégralité du temps est réservée à l'auteur pour son travail de création, les **résidences à projet artistique et culturel**, où une part du temps (30 % maximum⁷) est consacrée aux interventions et les **résidences mission ou d'animation, ou d'action culturelle, ou de territoire**, entièrement dédiées à la médiation et la diffusion de la littérature et du travail des auteurs accueillis⁸.

Des critères secondaires permettent d'opérer de nouvelles distinctions. Il en est ainsi des contraintes appliquées au travail de création : libre ou de commande, ou de la rémunération de l'auteur : résidences assorties d'une bourse de création ou résidences sans bourses.

Enfin des spécificités peuvent venir qualifier certains projets singuliers :

- les **résidences itinérantes**, durant lesquelles l'auteur se déplace sur un territoire ;
- les **résidences croisées**, qui reposent sur l'échange d'auteurs entre deux villes, deux pays ;
- ou les **résidences partagées**, qui associent plusieurs auteurs ou artistes.

Cette typologie n'est bien entendu ni figée ni exhaustive, et il demeure essentiel de pouvoir continuer à inventer des projets souples et exigeants, à l'écoute des lieux, des artistes et de l'évolution de leurs conditions de création. L'intérêt porté aux résidences, quelle qu'en soit la forme, l'attachement au terme même, montrent combien il importe de soutenir ce dispositif généreux, dynamique et accueillant, tout en maintenant fermement l'exigence sur le sens des projets.

7. Selon la Circulaire de 2011, relative aux revenus des auteurs.

8. Une précision s'impose ici : il nous semble que lorsque la part de temps réservé au travail de création est faible ou nulle, il serait préférable de trouver un autre terme que celui de résidence. Nous distinguerons donc le droit de l'usage : en droit, s'il n'y a pas de création, on ne peut parler de résidence, comme le confirme la Circulaire susmentionnée. Dans les usages, acceptons de parler de résidences, mais en qualifiant le terme, afin que chacun puisse savoir ce à quoi il s'engage.



1



2



3

Enjeux des Résidences d'Auteurs pour les Politiques Publiques

MARC CECCALDI, *directeur de la DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Photos : 1 - La Laune, Résidence d'écriture en petite Camargue, Vauvert (30) Lectures de textes témoignages dans les jardins de la Laune, juillet 2018

© Michel Rouquette

2 - En résidence chez Régine Detambel, Juvignac (34) Bibliothèque particulière de Régine Detambel © DR

3 - La Ferme des lettres, L'Honor de Cos (82) La romancière italienne Ippolita Avalli, en résidence, mai 2016 © Jean-Paul Dekiss

Les résidences d'auteurs constituent pour les Directions régionales des affaires culturelles un élément essentiel de développement de la création, de la vie littéraire et du goût pour la lecture.

s'inscrire sur un territoire

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DRAC a développé un réseau régional de résidences en s'appuyant notamment sur un opérateur, La Marelle, avec le concours de l'Agence régionale pour le livre, et le plus souvent, dans le cadre des Contrats territoires lecture.

Le lien au territoire se fait par le développement de partenariats locaux, avec des établissements scolaires, associations, bibliothèques, librairies ainsi que d'autres opérateurs culturels (théâtre, cinéma, Smac, etc.) en fonction du thème de la résidence. Certains projets peuvent avoir un écho plus large encore, notamment lorsque les bibliothèques départementales constituent un partenaire de premier plan ou bien lorsqu'elles assurent elles-mêmes le portage de la résidence.

Les moments de création sont entrecoupés de temps de médiation dont les formes sont à construire conjointement entre la structure d'accueil et l'auteur en amont pour assurer une préparation de qualité et garantir la réussite de la

résidence. C'est ainsi que chaque projet de résidence diffère selon l'auteur retenu, son mode d'expression et de création.

En ce sens, pour atteindre la parfaite résonance entre un auteur et le projet d'un lieu, les DRAC sont très attachées au recours aux appels à projets. Assortis d'une description fine du projet et s'appuyant sur des critères précis, ils permettent de sélectionner avec le maximum d'impartialité l'auteur qui doit faire preuve d'une réelle capacité à communiquer, échanger et partager sur son propre travail de création.

créer

Si l'auteur participe à la vie culturelle locale sur son temps de présence, il doit aussi se consacrer à sa création. En ce sens le lieu de résidence se doit d'offrir des conditions idéales pour favoriser l'inspiration et le travail d'écriture.

La question de la qualité du logement revient régulièrement, car créer repose sur des conditions matérielles fines, qui doivent si possible s'accorder au tempérament de chaque auteur.

La DRAC peut conseiller les porteurs de projet sur cette qualité d'accueil, voire faciliter un lien avec des collectivités ou certains opérateurs culturels afin de faire émerger des lieux de résidence pérennes et de qualité.

Financer

Pour un auteur, une résidence correctement rémunérée - le montant d'un mois de bourse du CNT étant de 2 000 euros chargés - peut représenter une respiration, un moment permettant d'initier ou de clore un projet d'écriture. Développer un réseau de résidences a ainsi permis à la DRAC de mobiliser en 2018 près de 350 000 euros destinés aux financements des lieux de résidence comme des bourses avec le soutien du Conseil régional depuis 2017. Les opérateurs ont aussi réussi à mobiliser des crédits auprès d'autres collectivités et de partenaires privés dans le cadre d'actions de mécénat. On peut considérer que l'action de l'État a eu un effet levier démultiplicateur.

Souvent, les aides proposées viennent aider des auteurs qui ne sont pas forcément confirmés et constituent de fait un soutien à l'émergence. Elles permettent à des auteurs qui sont publiés de trouver dans ces dispositifs une aide économique appréciable.

La résidence constitue ainsi ce temps où la création littéraire va à la rencontre d'un public sur un territoire donné et contribue à ce que, auteurs et lecteurs puissent se parler et maintiennent la littérature comme élément fort de nos réflexions et de nos imaginaires.

Résidences en Occitanie

LIGNES DE FORCE / LIGNES DE VIE / LIGNES D'HORIZON



Propos Liminaires : Méthodologie et Périmètre de l'Étude d'Occitanie Livre & Lecture

Les lignes de force, lignes de vie ou lignes d'horizon présentées ici s'appuient sur l'étude des réponses aux questionnaires expédiés aux 20 organisateurs de résidences en Occitanie¹, ainsi que sur les informations disponibles sur Internet (sites des structures, blogs, articles). Elles ne prétendent pas présenter une vision exhaustive du paysage résidentiel en Occitanie, et ce pour plusieurs raisons. D'une part car il est très difficile d'établir des statistiques fiables à partir d'une vingtaine de répondants. D'autre part parce que chaque lieu n'a pas répondu à toutes les questions. Mais aussi parce que certaines questions ont donné lieu à des interprétations diverses. Et enfin, parce que plusieurs projets sont tout récents ou en cours de création. Il est important de préciser que nous ne possédons que le seul point de vue des structures et qu'il faudrait, pour être complets, recueillir celui des auteurs, des publics et des partenaires.

Néanmoins, l'étude minutieuse des données disponibles permet de faire ressortir certaines tendances, des singularités, de faire émerger des questions, des pistes de travail et de réflexion. Elle rend surtout compte de la grande vitalité de ce territoire en matière d'accueil d'auteurs et de soutien à la création².

Lignes de Force

L'analyse des réponses aux questionnaires et des données disponibles sur Internet a fait émerger quelques grands traits qui dessinent des lignes de forces, de tensions, qui font la singularité de ce territoire.

La première d'entre elles concerne l'énergie que l'on observe en Occitanie, manifestée par les nombreux projets et initiatives, en cours et à venir.

Ce qui saute d'emblée aux yeux, lorsque l'on étudie la localisation des résidences, c'est que l'immense majorité se déroule sur des territoires ruraux, alors même que la région ne manque pas de villes et de métropoles d'importance. Cette singularité explique probablement pour partie le sentiment d'isolement exprimé par certaines structures et la volonté de se rencontrer et mieux se connaître.

2. Notons que ne sont présentés ici que les lieux qui organisent des résidences d'auteurs de façon régulière. Il est fort probable que de nombreuses initiatives ponctuelles existent chaque année, qui pour la plupart, échappent aux radars des institutions. Quatre lieux sont exclusivement dédiés à l'accueil d'auteurs en résidence.

1. Depuis la date du recensement (juillet 2018), cinq autres structures se sont imposées comme des lieux potentiels d'accueil d'auteurs en résidence.

Plusieurs projets sont proposés par des lieux patrimoniaux ou historiques, d'anciens bâtiments industriels réaffectés à l'accueil d'auteurs.

Autre trait saillant : nombre de projets sont portés par des auteurs qui introduisent dans les résidences une dimension de « coaching », d'accompagnement artistique, ce qui n'est pas si fréquent dans les autres régions et constitue une pratique assez récente dans le champ littéraire hexagonal.

On peut observer qu'un certain nombre de projets sont « adossés à » ou « portés par » une manifestation littéraire, une maison d'édition, tissant ainsi des liens avec d'autres acteurs du livre et donnant un ancrage territorial plus fort à la résidence.

À côté de ces quelques tendances notables, certains lieux développent des axes singuliers, qui en font l'originalité.

Ainsi, les Avocats du diable accueillent « les auteurs les plus démunis » et la Cave Poésie des auteurs « en situation d'oppression ». La Maison du Banquet et des générations, quant à elle, organise des résidences croisées pluridisciplinaires (écrivain, chercheur, cinéaste).

Enfin, quelques lieux proposent des résidences de territoire, où les objectifs principaux sont le développement culturel territorial, l'accès à la connaissance, la lutte contre les inégalités, mais où la dimension de soutien à la création est quasiment absente (ce sont principalement les projets regroupés dans la catégorie « Action culturelle et territoriale marquée », cf. p. 18).

Lignes de Vie

Quelques chiffres et données issus de l'analyse des réponses au questionnaire d'Occitanie Livre & Lecture



STATUTS DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Les projets sont portés par 16 associations, 2 collectivités, 1 SAS (société par actions simplifiée) et 1 particulier.



ÉQUIPES

Excepté pour les gros équipements, comme les théâtres ou La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon, les résidences sont la plupart du temps organisées par de très petites équipes : de 1 à 3 personnes, comprenant parfois bénévoles et personnes en service civique.

Les moyens humains qui leur sont consacrés sont très limités. En effet, si les plus grosses structures disposent d'équipes plus importantes, elles portent également un plus grand nombre de projets. Le ratio personnel permanent / projet artistique reste donc dans tous les cas très faible.



BUDGETS SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉS AUX RÉSIDENCES

Ils varient de 5 000 € à 300 000 €, mais il est très difficile de les comparer et d'en tirer quelque enseignement, car ils concernent des lieux très variés, accueillant de 1 à 80 résidents par an.



NATURE DE LA RÉSIDENCE

Ce sont la plupart du temps des maisons ou des appartements, mais aussi parfois des gîtes ou des hébergements chez l'habitant. La Chartreuse propose, quant à elle, des cellules de moines.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Du studio à la maison de 125 m².



DURÉES

On n'observe pas, contrairement à certaines autres régions, de « dominante deux mois », mais des durées extrêmement diverses, d'une semaine à cinq mois, variant parfois en un même lieu selon les projets. Quelques structures proposent des présences fractionnées, de type compagnonnage ou résidences associations (essentiellement celles de la catégorie « Livres et scène, projets expérimentaux », cf. p. 18).



BOURSES

Le montant le plus fréquent (qui est également le montant de référence proposé par le CNL et par la bourse de résidence d'Occitanie Livre & Lecture) est de 2 000 € brut. Un peu plus de la moitié des structures propose cette rémunération mensuelle. Certains lieux ne rémunèrent pas les auteurs (notamment les résidences « À la marge de... », cf. p. 18) et quelques autres demandent une participation financière.



SOURCE DE L'ALLOCATION

Dans un grand nombre de cas, l'auteur perçoit une bourse du CNL ou d'Occitanie Livre & Lecture (grâce au soutien de la DRAC Occitanie et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée). La rémunération des auteurs peut également être prise en charge par la structure, par la commune ou la communauté de communes. Certains lieux, telle La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon disposent de financements plus spécifiques (Artcena, SACD ou programmes internationaux).



POLITIQUE D'ACCUEIL

Les réponses mettent en évidence deux « pôles », évoqués par la plupart des lieux :

- Le soutien à la création, à l'expérimentation : l'objectif majeur est de soutenir les artistes dans leur travail d'écriture et de recherche.
- Le travail en direction des publics, des territoires : l'accent est mis sur l'échange et les rencontres.

Les structures oscillent de l'un à l'autre : certaines privilégient nettement l'une ou l'autre des composantes, d'autres « équilibrent », quelques-unes déplacent le curseur en fonction des projets.

Notons qu'il est très souvent fait mention, dans les réponses au questionnaire, du soutien à la création. On observe cependant un léger contraste avec l'impression laissée à la lecture des sites Internet des structures, où la dimension culturelle et territoriale est plus présente. Cela témoigne de deux façons de communiquer, en fonction des interlocuteurs : le soutien à la création est mis en avant lorsque l'on s'adresse aux auteurs et aux partenaires institutionnels, alors que la dimension d'animation littéraire est valorisée dans les documents destinés aux acteurs des territoires et aux partenaires opérationnels.



Photos : 1 - Ceci n'est pas un hôtel, Sainte-Valière (11) Façade de l'Hôtel Sainte-Valière © Éloïse Calco

2 - Résidence Lattara / Montpellier Méditerranée Métropole, Lattes (34) Salon bibliothèque © DR

3 - La Filature du Mazel, Notre-Dame de la Rouvière (30) La Filature du Mazel, atelier de fabrication artistique © DR

4 - La Boutique d'écriture & Co, Montpellier (34)

5 - Théâtre Le Vent des Signes, Toulouse (31) Résidence d'écriture du romancier Charles Robinson, en performance avec Michel Cloup (guitare, voix), Le Vent des Signes, décembre 2017 © Franck Alix



CHOIX DES AUTEURS

Sur la question des critères, une structure résume bien le double enjeu :

« 1) La qualité littéraire, pour des auteurs poursuivant une œuvre de création publiée à compte d'éditeur.

2) La générosité de l'auteur, sa volonté à aller à la rencontre des publics. »

La qualité littéraire (ainsi que l'intérêt pour l'écriture, l'univers de l'auteur) est le critère le plus fréquemment mis en avant, puis vient la cohérence avec le projet et les missions du lieu.



GENRES LITTÉRAIRES

La plupart des lieux accueille des auteurs de tous genres littéraires. Seules trois structures sont spécialisées, en raison de la nature du lieu : BD, théâtre, jeunesse.



PROLONGEMENTS

La plupart des lieux conserve des liens avec l'auteur, le réinvite lors de la parution du livre écrit en résidence, mais aussi lors de la publication d'autres livres ou pour des ateliers. L'importance d'une continuité du lien avec l'auteur et entre celui-ci et le public est fréquemment mentionnée.



PARTENARIATS

Les classiques les plus fréquemment évoqués de prime abord sont assez attendus : la librairie, la médiathèque, les collectivités, les associations culturelles, l'Éducation nationale ou les lieux sociaux.

Les partenariats sont la plupart du temps nombreux et il est manifeste que les résidences sont de formidables outils à fédérer, à favoriser la rencontre et la collaboration entre des acteurs qui, pour certains, travaillaient depuis des années côte à côte sans s'être rencontrés.



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES AUTEURS

L'accent est nettement mis sur l'intérêt pour les auteurs et leur travail, plutôt que sur leur situation géographique : « Nos résidences sont souvent issues de coups de cœur pour une œuvre ou un projet. Et cela ne connaît pas de frontières... », dit l'Atelier Autonome du Livre.

La dimension de l'ailleurs est mise en avant, même si quelques lieux disent manifester également un intérêt pour les auteurs en région.



ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

Certaines structures font de la question des publics un objectif majeur de la résidence. L'intérêt, selon elles, d'un tel dispositif est de permettre de toucher des publics variés, notamment via des partenariats avec les associations. Cela nécessite un temps long, pour que les choses puissent s'installer.



DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Les résidences sont présentées comme de formidables activateur de réseaux et catalyseur d'énergies, de partenariats ; elles sont créatrices de dynamiques culturelles.



LE TEMPS DE LA RÉSIDENCE : UN ATOUT MAJEUR

Le temps est la dimension centrale mise en avant par les répondants, qui évoquent la nécessité d'un temps long pour que la relation à l'auteur et aux partenaires s'établisse, pour que le travail de création et les projets culturels puissent se déployer.

Du temps pour inventer, pour s'adapter, pour se connaître, pour faire évoluer et mûrir le projet...

Cette temporalité constitue cependant un frein à la participation de nombre d'auteurs qui, pour la plupart, exercent par ailleurs une activité professionnelle à temps complet ou partiel.

Le fractionnement du temps de présence, dans le cadre de compagnonnage ou de résidences associations, peut être une réponse adaptée à cette difficulté. Il ne s'agit pas pour autant d'en faire un modèle unique, mais de trouver l'équilibre entre résidences d'immersion et résidences fractionnées qui répondent au mieux aux besoins et contraintes des auteurs et des lieux.

Lignes d'Horizon

À partir de ces observations et de la mise en évidence des traits saillants, il convient de dégager quelques perspectives et pistes de réflexions pour augmenter cette dynamique occitane, former et accompagner les structures organisatrices, développer le soutien à la création et à la médiation littéraire.

Les questions des moyens humains et financiers mis au service des projets, des financements possibles pour l'accompagnement des auteurs sont récurrentes. Nombre de lieux évoquent leur difficulté à établir une programmation, à se projeter dans l'avenir, et certains d'entre eux se voient contraints de faire appel au bénévolat pour pallier la faiblesse des budgets. Il paraît en effet difficile de planifier sans vision à

moyen terme des crédits de résidence et des budgets de fonctionnement. Une réflexion sur le développement et la pérennisation des financements semble nécessaire.

Il serait profitable de compléter les présentations des résidences sur les sites des structures, et ainsi de rendre les projets plus visibles, lisibles et identifiables. La plupart des lieux oriente en effet vers leur site Internet, sur lesquels on trouve parfois hélas peu d'informations sur les projets en cours, la spécificité de la résidence, ses objectifs ou ses partenaires. Une formation sur le sujet permettrait de mutualiser les expériences et de conduire chacun à réfléchir sur le sens et les enjeux de son projet.

Un accompagnement des lieux, afin de les aider à se professionnaliser, voire une mise en réseau permettant aux structures de mieux se connaître et d'échanger sur les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées, seraient très certainement bénéfiques.

En effet, les réponses aux questionnaires laissent apparaître des besoins d'échanges, de mises en relation, de partage d'expériences et de formations. Les structures se sentiraient ainsi moins isolées, moins seules face aux difficultés, et pourraient bénéficier des compétences et connaissances acquises par les autres organisateurs de résidences.



« On n'Écrit UN TERRITOIRE EN PARTAGE...

FRANCK MAGLOIRE est l'auteur d'Ouvrière (Éditions de l'Aube, 2002, points Seuil 2012), Sans Visage (Éditions Bayard, 2004), En contrebas (Éditions de l'Aube, 2007), Présents (Éditions du Seuil, 2012) et Destination (Éditions du Soupirail, 2018). Une langue très travaillée et le choix des thèmes abordés font de lui un auteur exigeant et rare dans la littérature contemporaine française.

Photo : Maison De Pure Fiction, Calvignac (46) © Eric Chérière

INTERVIEW DE FRANCK MAGLOIRE PAR EUNICE CHARASSE, CHARGÉE DE MISSION CRÉATION ET VIE LITTÉRAIRE, OCCITANIE LIVRE & LECTURE

LA SOLITUDE DE L'ÉCRIVAIN, MYTHE ROMANTIQUE OU VRAIE NÉCESSITÉ ?

Alors qu'on propose volontiers au plasticien ou au photographe d'habiter le centre urbain trépidant, on relègue souvent l'écrivain dans des lieux complètement isolés. Solitude ou partage : quel bénéfice pour l'écriture elle-même ?

La solitude est, à mon sens, consubstantielle à l'acte d'écriture. Cela dit, être seul ne veut pas dire être hors du monde et loin des autres. L'écrivain n'a aucune fonction, ne défend aucune idéologie, et s'il n'est pas de la société, il est dans la société.

Tout dépend également du stade où en est l'écriture d'un texte. L'isolement total ou presque peut être profitable quand je dois retravailler des scènes difficiles par exemple, corriger un manuscrit entier, affiner la profondeur d'une pensée ou les caractères d'un personnage, mieux dessiner les contours complexes de la structure générale. S'isoler peut aussi permettre de débloquer une situation grâce au changement de lieu et de perspective, en m'extirpant de ma zone de confort habituelle.

Pour autant, considérer qu'un lieu isolé est plus propice qu'une ville est une vision mythifiée et romantique de l'auteur. Je peux déambuler seul et en silence dans un environnement urbain plein de bruit et de fureur tout comme traverser un désert, une forêt touffue ou un paysage montagneux. Quel que soit le lieu, l'écriture est avant tout une solitude intérieure, un exil du dedans, un silence redoublé.

QUE PEUT OFFRIR UNE RÉSIDENCE ? QUEL EST L'IMPACT SUR LE PROCESSUS DE CRÉATION ?

Pour écrire l'auteur n'est-il pas mieux finalement dans son bureau, sa cuisine, son jardin, au milieu de ses objets et de ses livres ? Que produit ce départ vers l'inconnu, en quoi l'esprit du lieu est-il inspirant ?

Il est vrai que, pour ma part, je suis assez ritualisé ; j'ai mes petites manies, mes objets fétiches : un café à telle heure, un dessin de ma fille à vue, une marche revigorante, ma vieille planche blanche et mes tréteaux qui me servent de bureau, un stylo à pointe fine, une ramette de papier blanc, une pièce de petite taille et dépouillée...

Cela étant, comme le dit René Char : « Comment avancer sans inconnu devant soi ? »

Investir un nouveau lieu c'est un peu s'emparer d'une page blanche.

Dans des résidences très différentes (l'une isolée : la maison De Pure Fiction ; l'autre dans une petite ville : les Nouvelles Hybrides)

garnies des livres de mes prédécesseurs et d'une large bibliothèque, je me suis senti aussitôt chez moi, accueilli par l'écriture des autres, soutenu par un lieu entièrement dédié à l'écriture. Ce fut de même à la Maison des Écritures de Lombez.

Une résidence digne de ce nom doit pouvoir *a minima* offrir aux nouveaux arrivants une bibliothèque composée de quelques classiques et des livres de contemporains et des résidents précédents - pour mieux connaître ses collègues, tant nous sommes isolés les uns des autres parfois, au point de méconnaître la qualité littéraire exceptionnelle de certains d'entre nous. Offrir un bureau (même très modeste) adapté et lumineux, un accueil simple et chaleureux avec quelques victuailles éventuelles et, si possible, une vive attention à la littérature contemporaine, une sensibilité esthétique et une ouverture vers le maximum de partenaires du territoire. Sans cela, il est possible, comme cela m'est arrivé à une reprise, que l'écriture n'advienne pas, que la présence n'ait plus de sens, se résumant à percevoir une rémunération - chose nécessaire mais si peu enrichissante.

CRÉATION ET CONSÉCRATION ? DANS LE SENS DE SE DÉDIER À...

La résidence apparaît comme une entité hybride dans la mesure où doivent se combiner pratiquement toujours deux éléments essentiels : création littéraire et médiation. La résidence est aussi une rencontre entre un créateur et un territoire. Quel est votre regard sur ces activités culturelles ? Sont-elles une contrainte ou un plaisir ?

Quand le lieu est ouvert et entretient une dynamique de relations, l'écrivain en résidence se sent habiter le territoire. Il m'est arrivé de rencontrer une dame de cent-six ans un jour me racontant sa traversée du temps, et le lendemain de jeunes lycéens en apprentissage technique *a priori* éloignés de l'écrit, ainsi que des personnes détenues ou en situation de déshérence sociale. L'écriture est aussi pour eux. Transmettre aux autres sans distinction ce que les mots ont de plus précieux pour soi est un acte à la fois artistique et citoyen, donnant tout son sens à cet engagement qu'est l'écriture.

En discutant, en préparant en amont avec l'auteur les actions culturelles, en les intégrant dans un projet cohérent et sensé, en associant d'autres artistes (quand le budget le permet), ces actions n'empiètent pas sur le temps solitaire de l'écriture, elles s'ancrent tout naturellement dans le territoire, rencontrent les habitants. L'auteur et les acteurs ont tout à gagner, rappelant ainsi et simplement qu'au-delà des sphères individuelles d'intérêt la langue est le plus vaste des territoires que nous partageons.

pas Hors sol »

... POUR QUE L'ÉCRITURE ADVIENNE

INTERVIEW DE CÉLINE MINARD PAR CAROLINE DURAND, CONSEILLÈRE LIVRE ET LECTURE, DRAC OCCITANIE ET MAYA SOULAS, DIRECTRICE DE LA MAISON DES ÉCRITURES LOMBEZ OCCITANIE (32)

QUELLES SONT LES VERTUS POUR LE CRÉATEUR DE LA POSITION D'HÔTE ATTENDU, ESPÉRÉ, ANNONCÉ ?

Une fois l'invitation convenue, l'auteur se sait attendu. D'autres que lui-même font savoir qu'il est « en création ». Quelles formes donner à cette attente pour qu'elle encourage et étaye le travail plutôt qu'elle ne le perturbe ? Comment la faire différer judicieusement de l'attente d'un libraire, d'un salon ou d'une classe qui accueillent en l'auteur celui qui a déjà écrit ?

La résidence est le contraire de la promotion. Bien qu'attendu, l'auteur n'est pas en résidence pour parler de son travail mais pour faire son travail. Rien n'étaye mieux ce travail que la place qu'on lui fait, qu'on lui laisse, qu'on lui donne, qui relève de la confiance, du désir et de la discrétion.

C'est une situation paradoxale car l'écrivain n'est pas alors en pleine lumière, comme c'est le cas lors des tournées, mais pas non plus en plein anonymat, comme c'est le cas le reste du temps. Cette position est peut-être la plus juste en termes de rapports humains, de reconnaissance sociale concrète, de reconnaissance du travail, de son existence et de sa valeur.

DANS L'ENVIRONNEMENT D'UN AUTEUR, QUELS SONT LES POINTS D'APPUI QUI PERMETTENT LA PRISE DE RISQUE ARTISTIQUE ?

Comment la résidence peut-elle être une prise utile pour emprunter les voies les plus incertaines ? Comment s'articule-t-elle aux autres interlocuteurs du travail de création (éditeur notamment) ? Vous semble-t-elle capable d'échapper à certains écueils (frénésies médiatiques, prudenances commerciales...) ?

Plus qu'un point d'appui pour la prise de risque, la résidence est souvent, trop souvent, une condition de possibilité de l'écriture. Les voies de la création sont de toutes façons incertaines (ou ce n'est pas une création), la résidence est un espace et un temps libre (elle doit l'être) où l'auteur peut se poser et commencer ou continuer d'avancer. Ce n'est pas l'éditeur qui dégage ce genre d'espace pour ses auteurs, ce ne sont pas les médias, pas les libraires qui viennent après et quand le travail est terminé. Il n'est pas question de visibilité pendant la résidence, même s'il s'agit d'être reçu, accepté, accueilli.

QUEL(S) LIEN(S) ÉTABLIR ENTRE ÉCRITURE ET TERRITOIRE(S) ?

Les lieux de l'écriture sont très importants, un tissage subtil se fait entre territoire réel et espace imaginaire. On n'écrit pas les mêmes choses à Rome, à Kyoto, dans le Gers ou à Paris. Outre que les projets sont parfois faits pour se confronter au terrain réel, ils sont par ailleurs infusés par l'entourage et l'environnement physique, l'époque, le climat, le goût de l'air de tel ou tel endroit. On n'écrit pas hors sol.



CÉLINE MINARD a écrit une dizaine de romans dont *Bastard Battle* (Léo Scheer, 2008), *So Long, Luise* (Denoël, 2011), *Faillir être flingué* (Rivages, 2013), *KA TA, emballé par la plasticienne Scomparo* (Rivages, 2014), *Le Grand Jeu* (Rivages, 2016) écrit en partie à la Maison des Écritures Lombez Occitanie (32). Elle a aussi été pensionnaire de la Villa Médicis (2007 et 2008) et de la Villa Kujoyama (2011). Son travail récompensé par plusieurs prix marquerait « le retour de la fiction pure et dure dans le paysage littéraire français ».

Photos : 1 - Résidence de création et médiation, Direction du développement culturel et du patrimoine à Montauban (82) Rencontre au CIAP le 16 juin 2018 avec l'écrivain Mouloud Akkouché en résidence à Montauban (23 avril-17 juin 2018) @ p-colin.photos.fr
2 - Résidence Luciole, Villemagne (11) @ DB Luciole
3 - Maison des Écritures Lombez Occitanie, Lombez (32) @ Maison des Écritures

CAROLE BISENIUS-PENIN, chercheur (Université de Lorraine, Crem), fondatrice d'une résidence d'auteurs et d'un laboratoire hors les murs (Maison de Robert Schuman, Scy-Chazelles, 57)

Photo : Village de l'illustration, Sarrant (32)
Valérie Dumas, La Grande Galerie « Gens de Lomagne » en résidence à Sarrant, octobre 2017 @ Patricia Verspieren



RÉSIDENCES D'AUTEURS SOUS LE PRISME DE LA MÉDIATION : IMPACT SUR LE TERRITOIRE

Une mise en Tension : Littérature et Lieux

La résidence d'auteurs implique une donnée géographique, c'est-à-dire la mise à disposition par la structure d'accueil d'un espace de travail pour l'écrivain favorable à la création dans un lieu déterminé. Cette spatialité imposée est en même temps fondée sur un paradoxe : elle implique à la fois l'immersion de l'auteur sur un territoire par le biais de sa présence physique et la mobilité de l'artiste à travers ses déplacements sur le site. Vécu comme une contrainte déstabilisante ou un dépaysement brutal pour certains auteurs, le territoire appréhendé dans toute sa complexité (sociale, historique, structurelle...) peut être aussi pour d'autres un déclencheur de création littéraire et une source d'informations potentielle nécessaire à leur pratique.

Le dispositif résidentiel impliquant création littéraire et territoire renvoie également à une difficulté inhérente : comment articuler les injonctions d'une politique culturelle fixant des interventions à destination des publics et la liberté de création offerte à l'auteur durant sa résidence ? En effet, pour

certains écrivains, la résidence est considérée avant tout comme une démarche d'aide à la création à travers un soutien et un accompagnement d'un projet littéraire propre à un auteur. Pour d'autres, elle est un outil où prime la fonction d'animation socioculturelle d'une politique par le biais notamment de la contrainte de médiation dont les enjeux se situent sur d'autres plans (de société, d'éducation, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de tourisme) et qui contribue à l'instrumentalisation de l'artiste dans la société. Face au risque de marketing territorial potentiel, la vigilance s'impose.

Un autre regard sur le territoire

Le dispositif résidentiel offre à l'auteur un lieu d'expérimentation littéraire, par le biais de ce temps sur un autre territoire, et aux habitants cette possibilité de revisiter leur propre territoire à travers le regard de l'écrivain, sous le prisme de l'altérité. Une démarche littéraire des auteurs en résidence et des publics pouvant re-construire les lieux en fonction de la relation imaginée et actualisée. Dans le cadre de cette

expérience créative et littéraire proposée, la résidence se caractérise par une articulation entre « un espace pratiqué », « un espace vécu » et « un espace raconté¹ ». Une autre approche du sensible.

Au final, même si la résidence répond aux enjeux de soutien à la chaîne du livre et de développement territorial, il n'en demeure pas moins que ce dispositif souffre encore d'un manque de visibilité et de lisibilité dans l'espace public. À partir de l'enquête de terrain menée², les résidences d'auteurs apparaissent cependant comme un nouveau défi culturel, dans la mesure où, contrairement aux autres arts, la création littéraire a longtemps occupé une place négligeable dans les politiques publiques. Dès lors, ces formes d'intervention peuvent constituer une réponse pertinente aux enjeux non seulement économiques, mais aussi artistiques, qui sont reconnus comme indissociables du travail des écrivains.

1. Besse, Jean-Marc, 2009, *Le Goût du monde : exercices de paysage*, Arles, Actes Sud, p.213.

2. Bisenius-Penin, Carole, 2015 (en collaboration avec Eckly, Jonathan). *Écrire en résidence* (42 minutes). Documentaire en ligne. Disponible à l'adresse suivante : www.canal-u.tv/video/universite_de_lorraine/ecrire_en_residence.26613

Territoire



ASTRID CATHALA, fondatrice et responsable de L'Œil du souffleur, Massat (09)

Photo : L'Œil du Souffleur, Massat (09). *Territorii corpus*, Cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède à Saint-Lizier, créée en septembre 2016 au Palais des Evêques – Musée départemental de l'Ariège / Saint-Lizier dans le cadre de l'exposition *Anatomie des territoires* organisée et co-produite par Les Abattoirs-FRAC Midi-Pyrénées et jouée par les fondateurs et dirigeants de deux lieux de résidence : Astrid Cathala (L'Œil du souffleur, Massat) et Loïc Varanguier de Villepin (Les Bazis, Ste-Croix-Volvestre) © Georges Pacheco

FABRIQUER ICI, RAYONNER AILLEURS : QUESTION DE TEMPS

L'Œil du souffleur est une maison d'édition, un lieu de résidence d'auteurs et d'artistes, un lieu de pratiques artistiques, un lieu de recherche et d'expérimentation, un lieu de soutien, de production et de diffusion du spectacle vivant qui construit un projet dont l'écrit est le socle, sa transmission, son action.

Implantée dans le Couserans depuis 2014, après Montpellier et Paris, cette maison a la volonté de fabriquer *in situ*, puis d'exporter au-delà de ses frontières. Elle expérimente une diffusion culturelle dynamique au sein d'un territoire rural dit « reclus », dépourvu de scènes dédiées à la création. Elle touche un public disséminé en de multiples vallées et permet aux artistes de se réfugier le temps d'un écrit ou d'une création.

Pour conduire un tel projet avec si peu de moyens, pour s'adresser à chaque lecteur-acteur-auteur-spectateur, il a fallu du temps, car chaque lecteur-acteur-auteur-spectateur ne s'achète pas.

Événements, stages, publications, performances, rencontres, partenariats... ont fini par rassembler un public éclectique, et par favoriser son intérêt pour des formes inhabituelles ou peu éprouvées. Il est alors devenu le véritable relais.

Là où il n'y aurait rien, à force de labour, on récolte, on propose à la dégustation. Et lorsque les gens goûtent, lorsque les gens aiment, ils viennent et reviennent, ça existe. D'ici, un autre regard, pas mieux ni moins bien : différent, disponible. D'ici, nous parlons de la base : le lecteur et le public.

Ici, de nombreux espaces font scènes et les écrits se propagent en dehors des lieux clos habituels et rassurants. Soumis à ces différents espaces, les artistes comme le public repensent leurs pratiques et leurs habitudes et se nourrissent de l'interaction de l'œuvre sur l'espace, de l'impact de l'espace sur les œuvres.

Ici, la disparité des lieux et des philosophies, la pluralité des expériences, la richesse des savoir-faire, la géographie produisent un mélange inédit.

Ici, il y a une place, pas vide, une place. Parce qu'il y a une demande, un besoin. Et la pratique artistique lorsqu'elle est pratiquée avec ambition et qu'elle se cantonne à son objet artistique permet l'adhésion d'un public prêt à la recevoir. Malgré le manque apparent de moyens. Apparent, car diffuser, transmettre, ne s'accomplit pas seulement devant un ordinateur ou grâce à une bourse bien fournie. Encore et toujours, il est question de temps, d'engagement et de choix exigeants.

Transmettre, c'est semer, c'est aussi colporter. Peut-être le climat ariégeois a-t-il de l'influence ? La vallée de Massat, au milieu des Pyrénées centrales, est une ancienne terre de colporteurs... C'est peut-être ça : colporter. La rencontre ne se force pas.

Nous affirmons qu'il est possible de faire mieux avec beaucoup moins. Nous avons les artistes, le public, la qualité des contenus et nous pouvons mesurer l'impact produit sur le territoire et auprès des habitants. Nous manque-t-il un lieu (même si la nécessité nous invite à nous produire dans des églises, des forêts et des châteaux), une trésorerie solide (même si le public nous soutient à hauteur de ses modestes moyens) et une réputation (même si nous la savons légitime) ?

Inexorablement, la diffusion culturelle et la création artistique empruntent la voie de l'implantation sauvage comme de l'itinérance. Au cœur de la montagne, au cœur de la cité.

DE LA PAGE AU PLATEAU

Le Théâtre des 13 vents CDN Montpellier, dirigé par Nathalie Garraud (metteuse en scène) et Olivier Saccomano (auteur), place l'écriture au cœur de son programme.

L'Atelier des Auteurs

Dans le cadre de La Fabrique, nouvel outil partagé qui réunira sur le site de Grammont l'ensemble des ateliers du CDN (atelier décors, atelier costumes, atelier audiovisuel, atelier son, laboratoire numérique), un nouvel espace ouvre ses portes : L'Atelier des Auteurs, qui accueillera, dès cette saison 2018-2019, des auteurs et autrices en résidence.

La forme de ces résidences ne répond pas à un modèle figé ou préétabli. Il s'agit, en concertation étroite avec les auteurs-résidents, de construire un temps de présence qui tienne pleinement compte des nécessités du projet d'écriture et de ses différentes étapes.

Cela découle en partie du processus singulier de l'écriture théâtrale, souvent fait d'allers-retours entre table et plateau, entre périodes de travail solitaire et

épreuves collectives, entre écrit et oral, entre texte et jeu.

De l'Intérêt d'une Résidence Longue

Le projet d'Alain Béhar, auteur, acteur et metteuse en scène, est exemplaire. L'association sur le long terme (deux ans) au Théâtre des 13 vents permettra d'accompagner le travail d'écriture, de la page au plateau et réciproquement.

Pendant ces deux années, des séquences de travail d'une semaine à l'Atelier des Auteurs permettront à Alain Béhar d'engager un travail de recollection et de revisitation de ses anciens textes afin d'en questionner l'édition. Ce travail s'engagera notamment par des lectures avec la Troupe Associée afin d'interroger l'acte d'écriture et l'acte d'édition, le passage entre un texte mouvant et un texte imprimé.

Mais le Théâtre des 13 vents accueillera également en salle de répétition plusieurs étapes de création de *La Clairière du Grand n'importe quoi*, nouvelle création d'Alain Béhar et suite de sa pièce *Les Vagabondes* présentée en janvier 2018 au Théâtre. Ces sessions de répétitions

permettront de tester des hypothèses de dramaturgie, de jeu et de scénographie. Le texte sera publié aux éditions Espaces 34 en 2019. Des lectures publiques viendront guider l'ajustement de la version scénique du texte en 2019 et 2020.

Des Ephemera

Ces publications ponctuelles et libres pourront être les supports ou témoins de ces résidences d'écriture. Elles présenteront les caractéristiques de ne pas avoir la forme d'un livre, de ne pas être destinées à la vente, de concerner la vie ordinaire et quotidienne, d'être de lecture rapide et de confection artisanale. Ces journaux, documents « mineurs et passagers », par essence éphémères car établis pour un événement ponctuel de la vie du Théâtre, donneront accès aux textes lus pendant des répétitions, aux textes écrits mais jamais publiés, aux textes décisifs... Ils permettront de donner à voir et à lire une partie du substrat littéraire qui irrigue la création et la vie d'un théâtre.

Expériences

FABRICE DOMINGO, libraire, fondateur et responsable de la Librairie Terra Nova, Toulouse

L'INSOLITE EN LIBRAIRIE

La librairie Terra Nova a accueilli deux résidences au cours des deux années passées. L'une a été proposée en 2016 à l'artiste-auteure-typographe Fabienne Yvert et l'autre en 2017 aux éditions N'a qu'1 œil, alias Carole Lataste et Benjamin Charles. Ce dispositif original de médiation entre une œuvre et le public de la librairie est le fruit d'une collaboration avec la Cave Poésie, scène de la vie poétique et littéraire toulousaine, et l'agence Occitanie Livre & Lecture.

Fabienne Yvert se joue des étiquettes et investit de nombreuses disciplines avec son univers poétique et politique. Elle bricole, imprime, tamponne, brode... jouant avec les mots comme avec les matières : la « candidate » rêvée pour tenter l'expérience de ce que nous avons imaginé avec elle comme une occupation « poétique » de notre librairie, rythmée par quelques temps forts : un atelier de fabrication de sacs à livres, une rencontre-lecture autour de son dernier livre, la

lecture d'une sélection de ses textes plus anciens dans une librairie voisine, l'invitation d'un éditeur-typographe suisse à l'occasion d'une soirée « carte blanche », une exposition, et enfin une journée, véritable temps fort de la résidence, au cours de laquelle Fabienne Yvert s'est improvisée libraire, invitant nos clients à parcourir son univers littéraire, fait de curiosités, « d'antiquités », de poètes d'ici et d'ailleurs... De nombreux événements organisés dans la ville (expositions, ateliers d'écriture, spectacles, rencontres) ont accompagné la résidence, contribuant à faire découvrir le travail de cette artiste au-delà de nos clients habituels et à faire venir un nouveau public dans notre librairie.

Au regard du succès de cette première résidence et de ses retombées positives, nous avons poursuivi avec l'invitation des éditions N'a qu'1 œil en fin d'année 2017. À nouveau, nous croisons la route de personnalités aux talents multiples et aux réalisations protéiformes. Éditeurs à Bordeaux, Carole Lataste et Benjamin

Charles animent un comptoir de la petite édition, réalisent des vitrines de création. Ils proposent par ailleurs des lectures-performances à partir des textes réunis lors d'ateliers de récolte de paroles qu'ils animent et qui sont la matière première de leurs livres. Deux lectures musicales, trois vitrines particulièrement remarquées, une exposition et une journée de « dédicaces à deux balles » ont ponctué cette résidence, permettant à notre public de découvrir le travail singulier d'auteurs et d'autrices en parfait accord avec l'esprit du lieu.

Nous travaillons dès à présent avec nos partenaires à bâtir de nouveaux projets, profitant de ces deux premières expériences pour définir au mieux ce que peut être une résidence. Conscients de la diversité des formes que peut revêtir cette rencontre entre un auteur et son œuvre et un lieu et son public (et son territoire), nous la pensons en termes d'affinités.



JEAN-MICHEL MARIOU,
président de l'association Le Marque-Page

« FAIRE LIEU »

Le village de Lagrasse – 530 habitants – est situé au cœur du massif des Corbières, dans le département de l'Aude, entre Carcassonne et Perpignan. Le bourg médiéval – un des plus beaux villages de France – accueille chaque année de nombreuses manifestations culturelles.

Depuis 1995, l'association Le Marque-Page fait le pari de l'étude et du partage des savoirs à travers de nombreuses manifestations, les Banquets du Livre, des colloques et des ateliers, des rencontres et des séminaires. À l'origine du Banquet du Livre, il y a cette idée de « faire lieu ». Pour que puissent s'y retrouver des créateurs et des chercheurs que la spécialisation des savoirs et l'organisation de plus en plus fermée des différentes institutions condamnent à une solitude chaque fois plus grande.

Le Banquet d'été a toujours rempli directement cette fonction, qui permet à des romanciers, des philosophes, des poètes, des chercheurs en sciences sociales, des cinéastes, d'échanger, de confronter leurs expériences, leurs recherches, leurs réflexions.



Si le Banquet d'été réussit ce pari, c'est qu'il organise matériellement, pendant une semaine, une vraie coexistence. Une semaine ensemble, à écouter les conférences ou les ateliers des autres, à partager les repas, cela suffit le plus souvent pour que commencent à circuler les fils invisibles qui, d'une réflexion à l'autre, vont tisser des échanges, de nouvelles relations, produire une pensée qui est plus que l'addition de chacune d'entre elles, et qui se poursuit bien souvent par des initiatives se prolongeant au-delà du Banquet.

Notre projet est donc parti de cette expérience, « faire lieu », en dehors de cette semaine magique annuelle. Faire lieu, c'est pour nous d'abord réinventer la notion de résidence...

Notre idée principale est de ne plus réserver les résidences aux seuls écrivains, mais de les ouvrir aux chercheurs de toutes les sciences de l'homme et aux gens d'image, cinéastes et photographes, en croisant les spécialités, en organisant des résidences communes à trois participants à la fois. Chaque année, nous ouvrons deux résidences d'un mois, l'une au printemps, l'autre en automne, qui réunissent chaque fois trois participants de disciplines différentes, avec des projets singuliers, sur un objet commun.

Nous savons qu'en cassant l'isolement des disciplines et en organisant ces rencontres, quelque chose d'inattendu naîtra.

Le Temps c'est de l'Argent !

OCCITANIE LIVRE & LECTURE

Dispositifs d'Aides Directes aux Auteurs

Les auteurs jouent un rôle essentiel dans la vie littéraire et intellectuelle. En développant une « politique d'aide directe aux auteurs », l'agence Occitanie Livre & Lecture, avec la DRAC Occitanie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, affirme son soutien à la création et favorise l'émergence d'œuvres exigeantes et libres.

Cela se traduit par l'attribution de bourses de création littéraire et de résidence.

- Bourses de création littéraire pour permettre aux auteurs, illustrateurs et traducteurs de la région de consacrer du temps à un projet individuel et personnel à des fins de publication. Ces bourses sont assorties de résidence en région et hors région pour les auteurs qui le souhaitent.
- Bourses de « résidence numérique » pour accompagner les auteurs ayant entamé un travail de recherche sur de nouvelles formes d'écriture numérique ou hybride ou explorant des narrations interactives.
- Bourses de résidence pour promouvoir les écritures contemporaines et encourager de vrais projets artistiques. L'auteur peut être accueilli soit dans un lieu « dédié » et reconnu en région, soit dans le cadre d'un projet innovant à caractère expérimental (dans des théâtres, en librairie, dans le village de l'illustration, etc.). Ce sont toujours des résidences dites de création dont la finalité première reste le projet de l'auteur.

Ces dispositifs représentent un montant annuel de 140 000 euros (versement en droits d'auteur attribués à près de 40 bénéficiaires chaque année), et constituent un des éléments forts de notre politique culturelle en faveur des auteurs, leur donnant ainsi une valeur économique et symbolique.

EUNICE CHARASSE, *chargée de mission Création et Vie littéraire, Occitanie Livre & Lecture*

www.occitanielivre.fr

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE

Résidences de Territoire

Depuis 2014, la DRAC Occitanie a mis en place des résidences de territoire qui concernent les écrivains entre autres artistes ou professionnels du patrimoine.

Ces résidences ont la particularité de susciter une création personnelle en lien avec celles des publics côtoyés à l'occasion d'actions de médiation menées avec l'écrivain ou autour de son œuvre et de ses déclinaisons. Le substrat de la création finale est donc constitué par cette confluence de différents imaginaires.

Portée par une collectivité (ville, agglomération, pays...) en association avec une structure littéraire ou culturelle locale, la résidence donne lieu à un appel à projets (relayé par la DRAC et par Occitanie Livre & Lecture). Cet appel à projets s'inscrit dans une thématique déterminée par la collectivité.

Le temps de séjour varie de deux à trois mois. Il est fractionné pour permettre la maturation des écritures au fil des rencontres entre l'écrivain et les publics dont il aura choisi d'être proche, en lien avec la proposition des porteurs de projets.

CAROLINE DURAND, *conseillère Livre et Lecture, DRAC Occitanie*
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie

RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE ET DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE

Dispositif occit'Avenir : la Résidence d'Artiste en Lycée

La résidence d'artiste en lycée offre un espace d'ouverture, de réflexion et d'expression auquel les jeunes sont associés individuellement ou collectivement. Les auteurs peuvent être accueillis en résidence d'écriture au sein d'un établissement scolaire. Le projet est mûrement réfléchi par les enseignants, afin que l'auteur puisse à la fois consacrer du temps à un projet d'écriture personnel, mais également disposer de temps de transmission et d'échanges avec les jeunes ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté éducative. La durée de la résidence est de 3 semaines minimum à 6 semaines maximum, pouvant être répartie sur deux périodes. Le dispositif financier se conjugue entre une bourse de résidence de 2 500 euros pour l'auteur versée par la DRAC Occitanie, une subvention de 2 500 euros versée au lycée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et un engagement minimum de 1 000 euros de la part du lycée. Les projets sont à déposer par les enseignants au cours du mois de juin. Occitanie Livre & Lecture accompagne les enseignants et les auteurs qui souhaitent se lancer dans ce type de projet.

CÉLINE GUELTON-THOMASSET, *chargée de mission Vie littéraire et Éducation artistique, Occitanie Livre & Lecture*

www.occitanielivre.fr

www.laregion.fr

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Bourses de Résidence

Établissement public du ministère de la Culture, le Centre national du livre a pour mission de soutenir, grâce à différents dispositifs et commissions, tous les acteurs de la chaîne du livre. Il participe ainsi activement au rayonnement et à la création francophone. Les bourses de résidence du CNL visent à attribuer une rémunération à des écrivains, illustrateurs ou traducteurs invités en résidence par une structure située sur le territoire français pour leur permettre de mener à bien un projet de création, relevant des domaines littéraires soutenus par le CNL, ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil.

« Une résidence est la rencontre de deux désirs, celui de l'auteur et celui de la structure qui l'accueille. Elle se traduit par une cohabitation artistique et humaine très concrète ! Il est donc indispensable qu'elle soit imaginée et construite conjointement, dans le respect des attentes et des limites de chacun ».

FLORABELLE ROUYER, *chef du Département de la Création au CNL*
www.centrenationaldulivre.fr

OCCITANIE LIVRE & LECTURE (2018-2020) Actions en Faveur des Résidences d'Auteurs

- Renforcement et élargissement des attributions de bourses de résidence destinées à des auteurs accueillis en région (résidences de création-immersion et résidences à projet artistique). Action inscrite dans le cadre du Contrat de filière Livre Occitanie 2018-2020
- Accompagnement des auteurs boursiers dans leurs projets de résidence
- Accompagnement des résidences d'artistes dans les lycées en partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (Projets d'éducation artistique et culturelle de l'agence)
- Participation à des actions collectives en faveur du développement de résidences



- Recensement des structures et lieux de résidence en Occitanie
- Projets de valorisation pour une plus grande visibilité des structures en région
- Mise en place de groupes de travail (régional et interrégional) : mutualisation de ressources et élaboration d'outils communs (Charte des bons usages de la résidence)
- Actions de formation : accompagnement personnalisé des structures, mise à disposition d'outils d'information
- Organisation d'une journée d'étude le 27 novembre 2018 à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon pour une réflexion sur des modalités de soutien à la création, adaptées aux conditions socio-économiques des auteurs en concertation avec les dispositifs mis en place au niveau national



Photos : 1 - Résidence Jeune Création / Festival BD de Colomiers (31) Emanuele Racca, premier auteur BD en résidence dans le quartier des Fenassiers à Colomiers, octobre 2016 - janvier 2017 @ Mairie de Colomiers

2 - L'Ermitage, Maison de l'Écriture, Bédarieux (34) Studio d'écriture avec vue sur le fleuve Orb @ Virginie Lou-Nony

3 - La Halte Nomade, Aspect (31) Papiers découpés de Jérémie Fischer, en résidence en octobre 2018 @ Jérémie Fischer

Ailleurs... chez soi en occitanie

Le recensement effectué par l'agence Occitanie Livre & Lecture en juillet 2018 a permis d'identifier des lieux et des projets des plus singuliers, mêlant modèles traditionnels et véritables laboratoires d'expérimentation où se frottent idées et pratiques.

À cette date, 25 lieux ont été repérés dont 5 en cours de création. Un questionnaire visant à mieux connaître les conditions d'accueil des auteurs en résidence a été envoyé à toutes les structures repérées en région, le principe étant de mesurer des informations essentielles (auto-description, enjeux, comportements et pratiques, projections...). Le taux de réponse a été de 100 %. Les informations recueillies permettent de dégager des lignes de force (cf. p.7) et certaines caractéristiques dont des changements futurs peuvent impacter le classement aujourd'hui établi.

Cinq regroupements semblent se dessiner (les numéros indiqués devant chaque lieu font office de légende de la carte ci-contre).

LIEUX PRINCIPALEMENT DÉDIÉS À LA CRÉATION / PROJETS ARTISTIQUES & CULTURELS

Une démarche qui relève essentiellement de la volonté d'accompagner l'auteur dans son processus de création. L'auteur est au cœur du projet, il vient initier, poursuivre ou finaliser un travail d'écriture personnel. Au-delà de son travail de création, il est toutefois amené à réserver une part de son temps à un projet artistique et culturel. Il est ainsi porteur d'une certaine forme d'action culturelle, missionné pour offrir à des publics dits « éloignés » ou « élargis » une expérience littéraire et esthétique.

1. **La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon - Centre National des Écritures du Spectacle (CNES)**. Villeneuve lez Avignon, Gard
2. **Maison De Pure Fiction**. Calvignac, Lot
3. **Loïn de Paris**. Villeneuve d'Aveyron, Aveyron
4. **Les Moulins de Faugères**. Faugères, Hérault

LIEUX DE RÉSIDENCES « HYBRIDES » : DOUBLE ÉNERGIE - Articulation création / médiation

Ce sont des lieux qui accueillent à la fois des auteurs pour des projets personnels de création et qui s'inscrivent aussi dans une stratégie de développement local, régional. La résidence devient alors un dispositif en interaction avec les territoires. De nouveaux modes de relation avec les publics s'établissent. Une diffusion large de la littérature et un travail de médiation sont garantis.

5. **La Maison des Écritures Lombez Occitanie**. Lombez, Gers
6. **La Maison du Banquet et des générations / Le Marque-Page**. Lagrasse, Aude
7. **Résidence Lattara / Montpellier Méditerranée Métropole**. Lattes, Hérault
8. **Les Avocats du diable**. Vauvert, Gard

9. **La Ferme des Lettres**. L'Honor de Cos, Tarn-et-Garonne
10. **Luciole**. Lagrasse, Aude

PROJETS DE RÉSIDENCE « ACTION CULTURELLE TERRITORIALE MARQUÉE »

L'auteur est mis au cœur de l'espace public. La figure de l'écrivain « non accessible » est rompue. Il ne s'agit pas seulement de poser sa valise pour écrire, il sait d'emblée que « sa résidence est faite de rencontres ». Il va être immergé dans des salons et manifestations littéraires. L'auteur en résidence va apprendre du lieu car la résidence peut être aussi ce « lieu qui socialise », comme le rappelle François Bon dans *Le Tiers Livre*.

11. **La Boutique d'écriture & Co**. Montpellier, Hérault
12. **La Halte-Nomade du livre jeunesse**. Aspet, Haute-Garonne
13. **L'Atelier Autonome du Livre**. Mosset, Pyrénées-Orientales
14. **La résidence Jeune Création / Festival BD de Colomiers**. Colomiers, Haute-Garonne
15. **Résidence de création et de médiation / Ville de Montauban - Direction du développement culturel du Patrimoine**. Montauban, Tarn-et-Garonne
16. **La résidence au Village de l'illustration / Les Estivales de l'illustration**. Sarrant, Gers

RÉSIDENCES « LIVRES & SCÈNES » : PROJETS EXPÉRIMENTAUX »

Certaines résidences se définissent comme des laboratoires artistiques où des auteurs expérimentent de nouvelles pratiques d'écriture. Ces lieux encouragent des espaces de création libres, favorisent des projets interdisciplinaires. Certains donnent la priorité aux auteurs dont les textes seront mis en scène / en voix ou accordent une attention particulière à ceux ayant effectué des collaborations artistiques avec les arts



Photo : Atelier autonome du livre, Mosset (66) Djembella Barry, artiste guinéen en demande d'asile, en résidence à Mosset en 2018 @ Emilie Lordemus

plastiques, la danse, la musique. Ce sont souvent des résidences associations ou résidences de compagnonnage.

17. **L'Œil du souffleur**. Massat, Ariège
18. **Théâtre Le Vent des Signes**. Toulouse, Haute-Garonne
19. **Théâtre des 13 vents CDN Montpellier**. Hérault
20. **La Cave Poésie**. Toulouse, Haute-Garonne
21. **Le Théâtre de la Cité / CDN Toulouse Occitanie**. Toulouse, Haute-Garonne

« RÉSIDENCES : À LA MARGE DE... »

À ces dispositifs, il faut ajouter d'autres types de résidences parfois « privées » qui offrent des espaces de travail à des auteurs. Ces lieux peuvent être proposés par des auteurs eux-mêmes qui se mettent en situation de transmission. Ils sont aussi des lieux de rencontres culturelles qui tiennent à sensibiliser un territoire à l'esthétique des auteurs et artistes accueillis.

Dans un parcours de création, ces résidences de « mise à disposition » qui se déroulent sur un temps court en général, ne sont pas à écarter, elles peuvent se révéler utiles pour mener à bien un projet.

22. **La Filature du Mazel**. Notre-Dame de la Rouvière, Gard
23. **En résidence chez Régine Detambel**. Juvignac, Hérault
24. **L'Ermitage : Maison de l'Écriture**. Bédarieux, Hérault
25. **Ceci ce n'est pas un hôtel : Hôtel Sainte-Valière**. Sainte-Valière, Aude.

Ces lieux de résidence établissent plus de 180 partenariats en région, contribuent efficacement à élargir les publics lors des actions de médiation, viennent consolider la chaîne du livre sur le territoire et impulsent des projets innovants.

De par ses **72 724 km²**, la région Occitanie est la **2^e plus grande région de France** après Nouvelle-Aquitaine.

Avec **13 départements**, c'est la région qui en possède le plus. Elle compte également **4 488 communes**, **161 intercommunalités**, **2 métropoles** (Toulouse et Montpellier), **1 communauté urbaine** (Perpignan), **20 communautés d'agglomération**, **138 communautés de communes**.

Parmi les structures sondées par Occitanie Livre & Lecture :

81,3 %

pensent que les résidences contribuent à faire de la région Occitanie un environnement fertile pour la création littéraire et artistique, qu'elles sont propices à l'émergence de nouveaux auteurs et de nouveaux projets.

75 %

estiment que, par les partenariats et les ressources qu'elles offrent, les résidences participent au développement culturel du territoire.

75 %

affirment que les résidences permettent d'assurer une plus grande circulation des auteurs et visent à leur donner les conditions et les moyens matériels nécessaires pour qu'ils poursuivent leur projet de création sur notre territoire.

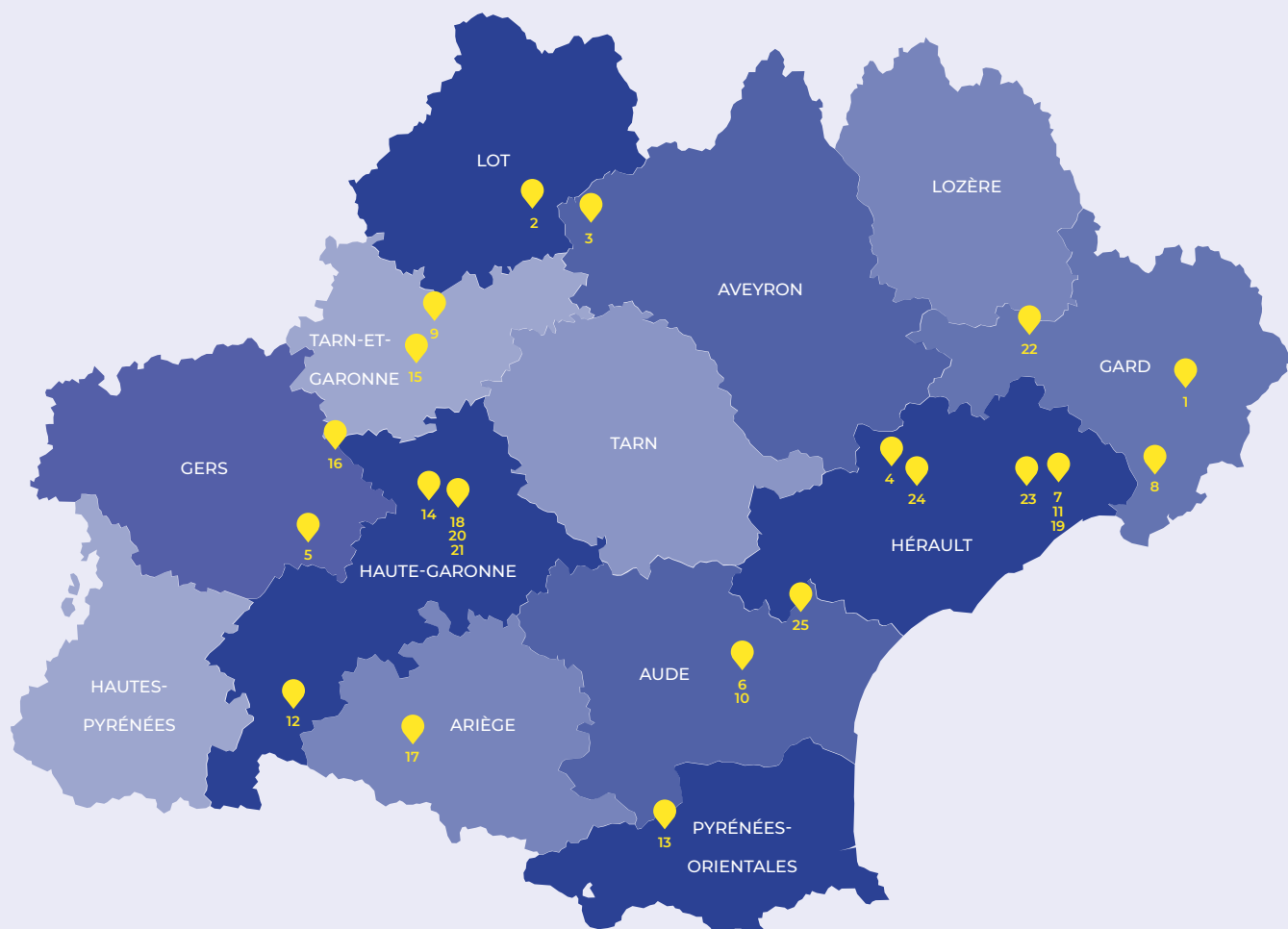
68,8 %

sont convaincues que les résidences contribuent à tisser du lien social, à réduire les inégalités culturelles.


50 %

considèrent que le temps long de la résidence est un atout majeur et que des prolongements sont possibles.

CARTOGRAPHIE



Une présentation précise de chaque lieu de résidence figurera sur www.occitanielivre.fr au 1^{er} semestre 2019.



« Écrire c'est porter un
soin extrême à ce que l'on
fait. Chose évidemment
impossible dans la vie où
l'on se contente de faire
attention à l'essentiel en
négligeant le reste, oubliant
que l'essentiel n'est rien
d'autre que ce que l'on
néglige. »

CHRISTIAN BOBIN, *L'éloignement du monde*,
Éditions Lettres Vives, 1993



Brochure réalisée à l'occasion de la journée d'étude
« Les résidences d'auteurs : soutien à la création »
à Villeneuve lez Avignon le 27 novembre 2018
© Occitanie Livre & Lecture, 2018